

Délibération n°2023/04

Vu le Code de l'éducation et notamment les articles L. 715-2 ;
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement.

Objet : Validation et dépôt des dossiers de demandes d'accréditation des formations doctorales (3^{ème} cycle) auprès du Hcéres

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration approuve les dossiers de demande d'accréditation pour l'Ecole Doctorale Sciences pour l'Ingénieur (n°361) et le dépôt de ces dossiers auprès du Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (Hcéres) figurant en annexe de la présente délibération.

Résultat du vote :

Nombre de membres : 23
Présents : 13
Pouvoirs : 4

Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 0



Hervé Grandjean

Troyes, le 1^{er} mars 2023
Le Président du Conseil d'Administration

Publié sur le site internet de l'UTT le : 09/03/2023

Transmis à Mme la Rectrice, chancelière des universités le : 09/03/2023